



# Liste des catégories de cheerleading de performance (division civile)

Adoptée le: 04/13/2022



### **NOTES SUR LA LISTE DES CATÉGORIES**

La liste des divisions et la grille d'âge de Cheer Canada sont basées sur la liste des divisions de l'IASF, avec quelques différences en fonction des circonstances uniques au Canada. Vous trouverez ci-dessous une liste des divisions qui seront disponibles au Canada pour la saison de compétition 2022-2023.

### **ADMISSIBILITÉ**

L'âge admissible pour un athlète est déterminé par la colonne ANNÉES DE NAISSANCE sur la grille d'âge. La grille d'âge est basée sur l'année des Championnats du monde de cheerleading IASF; la grille d'âge de cette année est donc basée sur 2023. Par conséquent, un athlète est d'âge admissible s'il est de l'âge donné pour cette catégorie à tout moment entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Veuillez noter que le format «U suivi par âge» signifie vraiment cet âge et plus jeune. Par exemple, U8 doit être lu comme âgé de 8 ans et moins. Pour mieux comprendre les exigences de l'âge des athlètes, comme indiqué ci-dessus, utilisez la colonne ANNÉES DE NAISSANCE.

**\*\*\* Cheer Canada encourage toutes les équipes en compétition à l'extérieur du Canada à consulter les producteurs d'événements et les autorités gouvernementales appropriés pour s'assurer que la taille et la composition de leur équipe répondent aux exigences spécifiques de l'événement. \*\***

### **DIVISION SUGGÉRÉE DES CATÉGORIES**

Les tailles minimale et maximale des équipes sont affichées dans la grille ci-dessous. Le cas échéant, Cheer Canada suggère de diviser les catégories en sous-catégories suivantes en fonction de la taille de l'équipe::

- Small/Petit: 4 à 15 athlètes
- Large/Grand: 16 à 30 athlètes

\*\* Les producteurs d'événements peuvent également diviser les catégories en sous-catégories hommes seulement, mixtes et filles seulement, le cas échéant \*\*

<b>Catégories Divisions Danse</b>	<b>ANNÉES DE NAISSANCE</b>	<b>ÂGE</b>	<b>SEXE</b>	<b>NOMBRE D'ATHLÈTE</b>
U6 <b>Initiation</b> (auparavant Tiny)	2015 - 2019	4-6 ans	Mixte	4-30
<b>U8</b> (auparavant Mini)	2014 - 2018	<b>5-8 ans</b>	Mixte	4-30
U12 (auparavant Youth)	20010 - 2015	8-12 ans	Mixte	4-30
U16 (auparavant Junior)	2004-2010	<b>11-16 ans</b>	Mixte	4-30
<b>U18</b> (auparavant Senior)	2004 – 2010	<b>13-18 ans</b>	Mixte	4-30
Open	Né en 2008 ou avant	<b>15+ ans</b>	Mixte	4-30
Masters	Né en 2004 ou avant	18+ ans	Mixte	4-30

### **LIMITES DE TEMPS**

Routine d'une durée minimale de 1:45 à un maximum de 2:15

### **SEXE**

All Girl = Aucun homme dans l'équipe

Coed = Un minimum de 1 homme et 1 fille dans l'équipe

All Male = Aucune fille dans l'équipe

### **CATÉGORIES**

Cheer Canada offre les catégories pour Pom, Jazz et Hip Hop pour tous les âges/équipes. La division double de Pom est aussi disponible pour tous les âges et elle est composée de deux athlètes (similaire à la division des duos de tumbling disponible en cheerleading).

### **POLITIQUE DE L'IMAGE**

Toutes les équipes doivent se conformer à la politique de l'image de Cheer Canada.

### **CHEVAUchements**

- Pendant un événement (compétition), un athlète n'est pas autorisé à participer dans une équipe appartenant à un autre club/gym que le sien.
  - **EXCEPTION:** Un athlète peut participer dans une équipe Open appartenant à un autre club/gym si son propre club n'a pas d'équipe de niveau Open.
  - **NOTE:** Un athlète peut ou ne peut pas participer à un même événement (compétition) dans une équipe civile et une équipe scolaire, tel que déterminé par son OPS.
- Dans un événement (compétition), un athlète est limité à 3 équipes dans lesquelles il peut participer.
  - **NOTE:** Si vous participez dans plusieurs équipes veuillez consulter toutes les politiques des chevauchements qui pourraient s'appliquer à l'événement (compétition). Certains événements et certaines provinces peuvent avoir des restrictions supplémentaires.
- Toutes les équipes désirant obtenir des qualifications (bids) pour les compétitions de fin d'année doivent s'assurer qu'elles respectent toutes les règles relatives à l'admissibilité aux qualifications et aux chevauchements.

**\*\* Cheer Canada rappelle à tous les clubs/gym de consulter le producteur d'événements et l'autorité gouvernementale appropriés pour s'assurer que leur équipe répond à toutes les exigences telles que la taille, la composition et l'admissibilité à l'événement auquel ils prévoient assister. \*\***

### **REMPACEMENT IMPRÉVU D'UN ATHLÈTE**

- Si le remplaçant ne rencontre pas les critères d'âge pour cette catégorie, l'équipe sera autorisée à effectuer une démonstration seulement.
- Pour les événements (compétitions) offrant des qualifications (bids) aux Championnats du monde de cheerleading IASF, veuillez vous référer aux règles « Alternate and Substitution » de l'IASF (IASF Alternate and Substitution rules).

### **PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES PROGRAMMES INITIATION ET CIVIL**

- Le programme Initiation est conçu comme une avenue plus abordable pour participer à des compétitions de cheerleading
- La routine est plus courte (2 h) et ne comporte pas de lancers ; par conséquent, moins d'heures d'instruction sont recommandées
- Cheer Canada recommande une saison plus courte (8 mois ou moins) et aucun déplacement à l'extérieur de la province où se déroule le programme
- Cheer Canada recommande un uniforme plus simple et moins coûteux
- Les divisions prep peuvent seulement performer une fois lors des événements qui ont lieu sur 2 jours.
- Les équipes U6 Prep ne recevront pas un pointage numérique, mais elles pourront recevoir une évaluation en utilisant le système de pointage de Cheer Canada.

### **LISTE DES CATÉGORIES DE L'IASF**

La liste complète des divisions de l'IASF, y compris des critères plus restrictifs pour les équipes cherchant à obtenir un laissez-passer pour participer aux Championnats du monde de l'IASF, se trouve dans le lien ci-dessous:

<http://www.iasfworlds.com/dance-page/>